

# TRIBUNE

Belgique-  
Belgie  
PP-PB  
B386



Membre de l'Union  
des Editeurs de  
la Presse Périodique

Bureau de dépôt  
CHARLEROI X

P402047

**FGTB / CGSP** ENSEIGNEMENT

MENSUEL - 64e ANNEE - N° 3 - 25 MARS 2008

Editeur responsable : F. WEGIMONT Place Fontainas 9/11 - 1000 Bruxelles  
En cas de non distribution, prière de bien vouloir renvoyer à l'adresse ci-dessus.

**N°1**  
aux  
élections  
sociales



Page 3 :

Accord gouvernemental :  
rideau de fumée!

Page 5 :

Femmes en solde  
tous les jours

Page 9 :

Comment faire  
tout ce qu'il ne faut  
pas faire...

## Comment faire tout ce qu'il ne faut pas faire...

Ce mois-ci, *TRIBUNE* sacrifie à la mode. Au fur et à mesure que les enquêtes PISA et autres évaluations externes de notre système éducatif s'accumulent, l'excitation monte et la curiosité pour les systèmes plus performants et plus égalitaires s'éveille. Infailliblement, pour ceux qui se sortent enfin la tête hors du sable, l'école finlandaise, en pointe parmi les pays de l'O.C.D.E., devient "le top du top".

*TRIBUNE* vous offre donc, dans les pages suivantes, **un dossier relativement complet sur l'enseignement finlandais.**

De quoi se taper une réelle Gueule de bois... ou se taper la tête au mur !

Sur le plan des résultats et de l'organisation, **la Finlande, c'est le contraste parfait par rapport à la Communauté Française.** Par contre vous constaterez beaucoup de similitudes entre les revendications (parfois très anciennes) de la CGSP et les grands principes qui organisent l'enseignement en Finlande.

Vous constaterez aussi que, **en Communauté Française,** (et on est à peu près les seuls en Europe à réussir cela) **on est capable d'accumuler tout ce que les autres ne font pas** (totalement ou partiellement) : concurrence entre les écoles et liberté de choix du chef de famille, organisation différenciée du secondaire (options) et absence d'un réel tronc commun, faiblesse de la formation initiale (en 3 ans) des enseignants, culture de l'échec et du redoublement, absence d'une réelle stratégie de la remédiation, écoles homogènes et absence de mixité sociale, manque de régulation et de cohérence, manque d'autonomie des équipes éducatives...

Il est vrai que, en quelques années, on a connu de nombreuses réformes et de multiples tentatives pour rendre le système éducatif plus cohérent : Pilotage, statut des directeurs, réforme de l'inspection, manuels scolaires, évaluations externes, C.E.B., options du 1<sup>er</sup> degré général et mise en place d'un 1<sup>er</sup> degré différencié, renforcement de l'encadrement dans le fondamental, enseignement en immersion... Cependant, rien de tout cela n'attaque en réalité "le gras de la bête", car au-delà de ces mesures

relativement périphériques, **les vraies solutions, les vraies réformes** capables de rendre notre enseignement réellement plus égalitaire sont à la fois **simples et nettement plus radicales, douloureuses** et susceptibles de mettre à mal "le consensus politique mou" dans lequel nous évoluons : réseau unique et public, tronc commun jusqu'à 16 ans, mixité sociale et gestion des flux scolaires, réforme de la formation initiale des enseignants et réelle politique (et culture) de la remédiation ! De plus, ces solutions sont toutes **des conditions nécessaires mais non suffisantes** quand elles sont prises de manière isolée : il faudrait donc attaquer sur tous les fronts en même temps pour ne pas aller à l'échec, et c'est bien là qu'est le problème !

Parfois, on a droit à un timide rayon de soleil. Le gouvernement vient de déclarer qu'il allait rencontrer enfin **une revendication majeure de la CGSP** et qu'il allait mettre en place un système **d'encadrement différencié.** A défaut d'une réelle mixité sociale dans les écoles, pas spécialement réalisable dans notre contexte urbain, c'est une mesure "par défaut" qui permettra de donner plus d'encadrement aux gosses qui en ont le plus besoin. Exit la défunte et insuffisante D+, en triplant les moyens budgétaires et humains, cela va concerner 1/3 des gosses de l'enseignement obligatoire et permettre d'aller vers plus d'égalité des résultats.

Du moins, espérons-le !

Il faudra pourtant bien un jour se décider à réformer l'école en profondeur, c'est une question de courage politique ! Mais il faudra le faire **progressivement,** en se montrant **convainquant** et en allant chercher **une réelle adhésion** de tous les acteurs de l'école. Sinon, on continuera à être à la traîne et à être montré du doigt par toutes les évaluations externes...

N'oubliez pas de lire le dossier qui suit, vous y trouverez tout ce que vous avez toujours voulu savoir sur l'école... mais que vous n'avez jamais osé demander...

Michel VRANCKEN  
Mars 2008

# LE SYSTÈME SCOLAIRE FINLANDAIS

## Introduction

Pourquoi s'intéresser au système scolaire d'un pays si éloigné du nôtre et si peu prisé par les Belges francophones comme lieu de villégiature ?

D'abord, parce que la Finlande, pays un peu exotique à nos yeux et surtout connu pour ses produits de marque tels Nokia et Marimekko, est depuis plusieurs années citée en exemple pour la qualité de son système éducatif.

Les enquêtes OCDE et PISA (à deux reprises en 2003 et 2006) ont en effet montré que les jeunes de 15 ans de ce pays sont de loin les meilleurs en Europe en lecture, en mathématiques et en sciences. Ensuite, parce que les méthodes appliquées en Finlande, depuis le début des années 70, figurent en bonne place, et depuis belle lurette, en tant que revendications dans le cahier revendicatif de la C.G.S.P.

On peut se demander comment une population de seulement 5 millions d'habitants répartie sur un territoire deux fois comme la France, a pu transformer, en deux ou trois décennies, un système éducatif aussi sélectif que le nôtre en un système égalitaire ET performant.

La réponse à cette question est pour nous essentielle car nous devons nous demander ensuite si ce système est "transposable" dans un autre pays ?

La réforme initiée au début des années 70 a bien sûr rencontré de nombreuses résistances parmi les enseignants. Mais les Autorités ont tout mis en œuvre pour rechercher leur adhésion et celle de toute la société finlandaise. Les changements sont donc intervenus de manière progressive, d'abord géographiquement (du nord moins

peuplé vers le sud plus peuplé) et ensuite dans le temps (ce n'est qu'en 1977 qu'un enseignement fondamental et obligatoire jusqu'à 16 ans a été définitivement installé dans tout le pays) afin de se donner le temps de persuader tous les acteurs intéressés par le changement.

## Quelles sont les grandes caractéristiques du système éducatif finlandais ?

- scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans (99,7 % des élèves restent à l'école jusqu'à cet âge) ;
- tronc commun **sans filières** jusqu'à 16 ans ;
- l'accès à une filière professionnelle après 16 ans fait l'objet non pas d'une "relégation" mais d'une "sélection" positive sur base d'un dossier scolaire. Certains établissements organisent même un examen d'entrée ou des tests d'aptitude ;
- le redoublement est exceptionnel ;
- gratuité de la scolarité, des fournitures scolaires, des repas chauds, des transports, des sorties de classes et voyages d'études... ;
- suppression progressive des écoles privées (la plupart des écoles ont la commune comme pouvoir organisateur) ;
- hétérogénéité des classes (pas de classes de niveaux) ;
- égalité d'accès pour les deux communautés linguistiques (finnoise et suédoise) ;
- last but not least, capacité de porter la moyenne des performances des élèves finlandais au sommet des classements (PISA - OCDE) en langue maternelle, en mathématiques et en sciences. On pourrait presque parler d'élitisme généralisé.

## Et les caractéristiques de notre enseignement en Communauté française ?

- Un taux de redoublement très élevé. Déjà à 12 ans, 20 % des élèves ont doublé une fois. A 18 ans 50 % des élèves ont doublé au moins une fois.
- Alors que la scolarité est obligatoire jusque 18 ans, un tiers des élèves a déjà quitté le système scolaire avant la 6<sup>e</sup> année du secondaire. 12 % des élèves ont quitté l'école à 16 ans !
- En plus du redoublement les élèves les moins performants en C.F. sont orientés vers les filières techniques et professionnelles qui apparaissent, dès lors, comme des filières de relégation.
- Les enquêtes internationales placent les résultats moyens des élèves en C.F. parmi les plus mauvais avec une très grande dispersion des résultats entre les meilleurs et les "très mauvais".

## Et les caractéristiques de l'enseignement en Communauté flamande ?

Bien que les deux Communautés fassent partie des "mauvais élèves" de la classe européenne les résultats de PISA 2006 ont montré que les performances des élèves flamands étaient malgré tout supérieures à celles des élèves francophones.

Comme l'ont démontré l'APED (Appel pour une Ecole démocratique) et Nico Hirtt, le différentiel des performances entre élèves des deux Communautés n'est cependant que faiblement explicable par :

- la composante "sociale" plus pauvre en C.F. ;
- le nombre plus élevé en C.F. d'élèves issus de l'immigration ;
- le mode de sélection différent en C.F. et en C.FI. (plus de redoublements en C.F. et une orientation plus rapide et plus massive en C. FI. des élèves faibles vers l'enseignement qualifiant).

Ces éléments n'expliqueraient que 25 % de l'écart.

Comment alors expliquer les 75 % de l'écart des performances ? Selon les auteurs de l'analyse:

- par le fonctionnement même de l'enseignement ;
- par une application dogmatique de l'approche par compétences au détriment de savoirs structurés.

Il serait peut-être utile qu'un prochain numéro de Tribune revienne en détails sur la situation en Belgique et sur les résultats contrastés de deux systèmes qui, il y a 20 ans à peine, étaient pourtant encore identiques et se sont aujourd'hui déjà si éloignés l'un de l'autre. La suite de cet article fera volontairement l'impasse sur cet aspect et se consacra essentiellement aux comparaisons entre la Finlande et la C.F.

### Une grande adhésion de la société finlandaise à son école

Avant de voir en détails et de façon très pragmatique les modes de fonctionnement du système finlandais, il faut quand même admettre, face à un contraste aussi troublant entre la Finlande et la C.F., que le terrain sur lequel s'est appuyée la société finlandaise pour réformer (reconstruire) son école était, dès le départ, beaucoup plus favorable que le nôtre. Il est en effet peu vraisemblable que l'on puisse, par un coup de baguette magique ou même un xième contrat pour l'école, créer artificiellement en C.F. les conditions politiques et sociales semblables à celles de la Finlande avant que ce pays n'entame sa réforme.

Le système éducatif finlandais actuel est l'héritier d'une tradition éducative bien ancrée dans l'histoire du pays. La Finlande est un pays profondément démocratique qui n'a jamais eu de véritable aristocratie. L'égalitarisme est donc inscrit dans tous les secteurs de la société. Par la forte adhésion de la

société à son école, l'instruction est considérée comme l'ascenseur social par excellence pour tous les enfants. Les Finlandais ont pu, en outre, grâce à une réforme patiemment ajustée pendant 30 ans, répondre, non pas de manière théorique mais de façon pragmatique, au dilemme non-résolu chez nous (en fait il est résolu dans les textes mais pas dans la pratique): faut-il mettre au centre du système l'élève ou les savoirs ?

Bien qu'il n'y ait pas de séparation entre l'Eglise et l'Etat (tiens, c'est comme en Belgique !) et que 85 % de la population soit luthérienne, les écoles privées représentent à peine 1 % des effectifs (plus de 50 % en C.F.). Il n'y a pas de guerre scolaire entre réseaux puisque la grosse majorité des écoles sont communales. Seules quelques écoles internationales ou spécifiques dépendent directement de l'Etat.

Le pays est bilingue (tiens, là aussi comme la Belgique !) et malgré le fait que les 7 % de suédophones soient concentrés le long de la côte sud et sud-ouest l'enseignement des deux langues nationales, le finnois et le suédois, est généralisé dans toutes les parties du pays. L'enseignement des langues étrangères est, comme dans les autres pays scandinaves, très performant et pas seulement pour les futurs universitaires. Il est en effet à noter que la formation générale commune à tous les diplômes professionnels (de 16 à 19 ans) est loin, comme chez nous, d'être réduite à la portion congrue. Y sont en effet enseignées, outre les mathématiques, la physique, la chimie, la connaissance de la société, de l'entreprise et de la vie professionnelle, des matières telles que l'art, la culture et les langues vivantes (**finnois, suédois, anglais, allemand**).

### Le système éducatif finlandais

L'enseignement pré-scolaire est – destiné aux enfants de six ans. La participation est facultative. Plus de 60 % de la classe d'âge y participent soit dans des

jardins d'enfants, soit dans des classes préparatoires aux écoles fondamentales.

L'enseignement fondamental est – destiné aux enfants de 7 à 16 ans. Il s'agit d'un enseignement général dispensé à l'ensemble des classes d'âge qui correspond à la durée de la scolarité obligatoire.

Le lycée est – destiné aux élèves de 16 à 19 ans. Il s'agit d'un enseignement de culture générale et qui s'achève par le passage d'un baccalauréat donnant accès aux études supérieures.

La formation professionnelle de base est – destinée également aux élèves de 16 à 19 ans. Cet enseignement couvre tous les secteurs professionnels et est dispensé dans des écoles professionnelles polyvalentes ou spécialisées. L'élève qui obtient son diplôme de base au bout des trois ans pourra également accéder à l'enseignement supérieur.

Les écoles supérieures professionnelles – offrent une formation supérieure dans des établissements polyvalents à des titulaires d'un diplôme général ou professionnel. Ces études durent de 3,5 à 4 ans.

Les universités – délivrent des diplômes de 1<sup>er</sup> cycle (3 ans), 2<sup>e</sup> cycle (5 ans) et 3<sup>e</sup> cycle.

### **Quelques chiffres**

En 2005

- seulement 2,5 % des élèves ayant terminé l'enseignement fondamental obligatoire (jusqu'à 16 ans) ne se sont pas inscrits la même année soit au lycée soit dans un établissement professionnel.

- 37 % des élèves ayant obtenu leur certificat de fin de scolarité (obligatoire) ont commencé des études professionnelles ;
- 55 % ont commencé des études au lycée (= notre enseignement général du secondaire supérieur).
- 5 % ne continuent pas leurs études.
- 4 % abandonnent leurs études au lycée et 10 % leurs études professionnelles.

### 1<sup>ère</sup> étape :

#### L'enseignement obligatoire jusqu'à 16 ans

L'enseignement de base (peruskoulu) est divisé en deux parties:

1. L'ALA-ASTE de 7 à 12 ans qui correspond à nos primaires.
  - L'YLÄ-ASTE de 13 à 16 ans qui correspond, en gros, à nos 1<sup>er</sup> et 2<sup>es</sup> degrés du secondaire.
- Le passage est automatique de l'ala-aste à l'ylä-aste alors qu'en C.F. le CEB est obligatoire après la 6<sup>e</sup> primaire pour accéder à la 1<sup>er</sup> commune.

L'ala-aste et l'ylä-aste regroupent donc, dans un même continuum, l'équivalent de notre école primaire (7 à 12 ans) et les 2 premiers degrés du secondaire. Les enseignants pour les enfants de l'ala-aste sont des professeurs polyvalents (class-teachers) et ceux pour les enfants de l'ylä-aste sont des professeurs spécialisés dans une ou deux matières (subject teachers). Il n'y a aucune sélection tout au long de la période d'enseignement obligatoire. Les classes sont hétérogènes, sauf pour les élèves à besoins éducatifs spéciaux qui sont regroupés dans des classes à effectifs très allégés (10 maximum).

La plus grande différence entre notre enseignement en C.F. et le système finlandais se situe dans l'ylä-aste (13 à 16 ans) puisque la Finlande ne possède pas, pour cette tranche d'âge, de filières techniques ou professionnelles spécifiques.

### Encadrement

Exemple : Un établissement de 250 élèves à Joensuu, semblable à tous les autres :

- 9 élèves présentant des difficultés d'apprentissage y sont pris en charge par deux professeurs spécialisés ;
- 

- 25 élèves maximum par classe ;
- 13 enseignants sont épaulés par 7 assistants d'éducation et par des conseillers qui ont pour but d'aider les élèves à avoir une vue plus générale de leurs études en relation avec leur projet professionnel.

*De manière générale :*

Horaire des élèves	Début de scolarité
Classes 1 et 2 : 19 P.	(7 et 8 ans)
Classes 3 et 4 : 23 P.	(9 et 10 ans)
Classes 5 et 6 : 24 P.	(11 et 12 ans)
Classes 7,8 et 9 : 30 P.	(12 à 15 ans)

Les cours durent 45 min. avec, entre chaque cours, une récréation de 15 minutes. La journée commence à 8 H et s'achève à 13 H, 14 H ou 15 H selon la classe. A partir de 13 ans (ylä-aste) l'horaire est donc de 30 périodes par semaine à raison de 6 P. par jour. Le tronc commun est de 28 P. en classe 7, 24 en classe 8 et 25 en classe 9.

Les cours optionnels varient selon les écoles et peuvent être organisés à partir de 16 élèves.

Le tronc commun comprend :

- langue maternelle (finnois, suédois ou lapon) ;
- 2<sup>e</sup> langue nationale (idem) ;
- anglais et, ensuite généralement l'allemand ;
- maths ;
- physique ;
- biologie ;
- géographie ;
- histoire ;
- musique ;
- arts plastiques ;
- religion ;
- sport ;
- éducation à la santé.

Pendant les deux premières années l'économie familiale et travail du bois font également partie du tronc commun pour **tous** les élèves, garçons et filles !

### 2<sup>e</sup> étape :

#### Et après 16 ans ?

Deux possibilités après l'ylä-aste :

2.1. Le LUKIO (= lycée) correspond au 3<sup>e</sup> degré d'enseignement général secondaire. Comme indiqué plus haut, le lukio est suivi par 55 % des élèves alors qu'en C.F. seulement 30 % des élèves se trouvent dans le 3<sup>e</sup> degré général du secondaire supérieur.

Le cursus dans le lukio se passe en 3 ans sans redoublement et prépare à un examen externe commun à toute la Finlande du type baccalauréat. Comme cet enseignement est modulaire il peut se faire en 2,5 ans ou en 4 ans maximum. Pendant cette période de généralement 3 ans les élèves suivent 75 cours dont 45 sont obligatoires.

L'année est divisée en 6 périodes de 6 semaines séparées par une semaine d'évaluation.

Chaque matière comprend un nombre minimum de cours à valider au cours des 3 ans. Les élèves peuvent cependant choisir d'approfondir leurs connaissances dans une matière donnée (ex.: maths : nombre minimum de cours à valider : 10 mais il est possible d'aller jusqu'à 13).

Pour les matières optionnelles ce sont les établissements qui déterminent telle ou telle "ligne" qui

sera, en quelque sorte, la "marque de fabrique" de l'établissement.

2.2. L'AMMATILLISET OPPILAITOKSET correspond à notre enseignement technique et professionnel et se déroule en trois ans dont six mois de stage en entreprise.

Il existe 52 diplômes professionnels et 289 qualifications complémentaires. Ces diplômes permettent d'entrer directement dans la vie active et sont donc professionnalisants.

L'orientation vers des études professionnelles à la fin de l'ylä-aste (16 ans) n'est pas imposée mais résulte d'un dialogue entre les familles, l'élève et l'établissement. C'est ce que nous appelons plus haut la "sélection" positive.

Le diplôme est délivré après 3 ans aux étudiants qui ont accumulé 120 unités de valeur dont 90 pour la formation professionnelle (les stages = 20 UV), 20 pour les études générales (langue maternelle, 2<sup>e</sup> langue nationale, langue étrangère, math, physique, chimie, sciences politiques, économie et emploi, éducation physique et santé, arts et cultures) et seulement 10 pour des matières optionnelles.

### 3<sup>e</sup> étape :

Fin du cursus "secondaire" et études supérieures

- A l'issue de l'ammattilliset oppilaitokset (formation professionnelle) l'étudiant peut soit déjà exercer un métier soit poursuivre ses études dans un Institut supérieur professionnel où il lui est possible de préparer un master professionnel en 4 ans.
- A l'issue du loukio (formation générale) l'étudiant doit présenter un examen final comprenant quatre épreuves :
  - 1 langue maternelle (finnois, suédois ou lapon) : obligatoire
  - 3 autres épreuves au choix :
    - 2<sup>e</sup> langue nationale ;
    - langue étrangère ;
    - maths ;
    - études générales (psychologie, histoire, physique, chimie...).

Il y a deux sessions par an et les candidats peuvent étaler leurs tests sur maximum 3 sessions.

En maths, langue étrangère et 2<sup>e</sup> langue nationale, le candidat peut choisir deux niveaux de difficulté. Le diplôme final fera apparaître la liste des sujets qui ont été choisis par le candidat avec le détail des questions pour l'épreuve "d'études générales", le niveau de difficulté et le grade obtenus. Ce sont tous ces éléments qui permettront à l'étudiant d'être accepté ou non dans une université !

L'accès à l'enseignement supérieur est peut-être discutable sur le plan idéologique mais s'il y a une chose dans le système finlandais, qui est à la fois indiscutable, spectaculaire et éloignée de ce que nous connaissons en C.F., c'est bien l'absence de filières techniques ou professionnelles pour la tranche d'âge de 13 à 16 ans. Tous les élèves suivent le même programme de base, sauf quelques cas qui relèveraient chez nous de l'enseignement spécialisé. Et c'est pourtant à cet âge-là que les "petits" Finlandais sont les meilleurs !

Comment se fait-il que ce sont ces élèves qui suivent un enseignement commun à tous qui obtiennent les meilleurs scores dans les enquêtes PISA ? Comment les professeurs finlandais parviennent-ils à enseigner des matières abstraites comme les maths ou ardues comme les langues étrangères à des élèves qui, chez nous, seraient en sections professionnelles et confrontés pendant toute leur scolarité à de grosses difficultés en langue maternelle ?

Et pourtant ils y arrivent.

### Quelques éléments de réponse

#### 1. Autour des élèves

- dépistage précoce des difficultés des élèves (dyslexie, défauts de prononciation, ...)
- présence de psychologues, orthophonistes dans chaque commune

ou dans l'école aux côtés d'assistants scolaires, d'infirmières et d'enseignants spécialisés ;

- sensibilisation des professeurs à déceler les problèmes et à adopter très tôt un enseignement diversifié.

Les Finlandais ont mis en place une détection précoce et systématique des troubles de l'apprentissage et des handicaps divers. Dès le jardin d'enfant les élèves passent des séries de tests et les plus faibles iront dès le début de l'école primaire (peruskoulu) vers des classes spécialisées où ils seront pris en charge (5 à 10 élèves par classe) par des professeurs formés à cette fin.

#### 2. Evaluation

- pas de notes dans les premières années du primaire avant la classe 5 ;
- l'évaluation se fait par le contrôle continu, par des examens internes, des évaluations nationales, des examens par matières réalisés par les associations de professeurs ;
- les notes chiffrées de 4 à 10 n'apparaissent qu'après 13 ans. La note 4 implique que l'élève ne sait pas. Il devra donc recommencer non pas l'année mais **l'apprentissage non accompli**, ce qui ne veut pas dire qu'il doit doubler ! On a proscrit le 0 et les notes très basses : quel intérêt en effet y a-t-il à construire une échelle de l'ignorance ? En revanche, on peut distinguer des niveaux de perfectibilité. C'est ce que signifient les notes entre 5 et 9.
- le profil du bon élève ayant la note 8 a été définie au niveau national et permet de noter les autres niveaux des élèves dans chaque matière ;
- dans l'enseignement professionnel l'évaluation est basée sur l'encouragement et le dialogue. L'élève y est pleinement associé par le biais de l'auto-évaluation.

En résumé, la pratique de l'évaluation est basée sur le souci de ne pénaliser personne en valorisant ce que l'élève sait plutôt qu'en mettant en évidence ce qu'il ne sait pas. Cette évaluation n'a pas ce caractère compétitif et angoissant qu'elle a chez nous : "Ce qui est important, c'est que les élèves aient le sentiment d'être bons dans quelque chose", disent les pédagogues finlandais !!

### 3. Acquisition de la langue d'enseignement

Quant aux élèves ne parlant pas le finnois, ils sont plongés dans un bain linguistique (en général un an) jusqu'au moment où ils peuvent suivre leur scolarité avec les petits Finlandais **du même âge**. Bien sûr le nombre d'immigrés n'atteint pas celui de la C.F. (seulement  $\pm 2\%$  de la population, même si, à Helsinki, déjà un enfant sur 10 est d'origine étrangère pour un sur deux à Bruxelles). Ce n'est cependant pas une raison pour reléguer ces enfants d'immigrés dans des filières faibles... parce que d'une part l'enseignement est commun à tous les enfants (autochtones et allochtones) jusque 16 ans et que d'autre part le finnois ou le suédois est considéré jusqu'au baccalauréat comme langue seconde. La langue maternelle des allochtones continuera à être renforcée par des professeurs de même origine pendant toute la scolarité obligatoire.

### 4. Les enseignants

Y a-t-il des solutions miracles qui expliqueraient pourquoi nos collègues finlandais se sentent à ce point motivés par leur métier et réussissent à amener leurs élèves à d'aussi bons résultats ?

Non, si ce n'est le bon sens et une réelle valorisation du métier reconstruit par l'ensemble de la société.

- Tout d'abord coupons les ailes à quelques canards.

1) Non, les enseignants finlandais ne sont pas motivés par des salaires mirobolants. En milieu de carrière,

le traitement est d'environ 2.000 euros pour une charge hebdomadaire de 20 fois 45 min. de cours auxquels s'ajoutent la surveillance des couloirs ou de la cour (il n'y a pas de surveillants-éducateurs), les conseils de classe et la participation à des groupes de travail (trans)disciplinaires.

2) Non, les budgets consacrés à l'enseignement ne sont pas beaucoup plus élevés chez eux que chez nous (7 % du P.I.B. en Finlande et 5,5 % en C.F.).

Mais :

- Les professeurs finlandais jouissent de conditions de travail matérielles particulièrement favorables. Les classes sont spacieuses et équipées du matériel le plus moderne.

Chaque département bénéficie également d'une salle de travail avec une bibliothèque spécialisée. Les professeurs y ont chacun leur bureau.

- La formation initiale est très poussée.

Tous les enseignants sont titulaires d'un master. Il s'agit soit d'un master en sciences de l'éducation pour les "class teachers" (=  $\pm$  les instituteurs ou professeurs polyvalents) soit d'un master obtenu dans leur discipline pour les "subject teacher" (enseignants dans des matières spécifiques) mais qui sera complété par des études de pédagogie. Ainsi, du jardin d'enfant au lycée les élèves auront devant eux des professeurs extrêmement qualifiés.

La formation continue est proposée par le chef d'établissement quand le besoin se fait sentir, jamais sous la contrainte, et toujours sur le mode de la négociation et du dialogue.

- Une fois passé le cap de la formation initiale et du recrutement, les enseignants jouissent d'une liberté pédagogique totale, d'une grande autonomie et d'une réelle marge d'initiative

(les professeurs choisissent leurs livres et leur matériel). Cette liberté pédagogique totale est certainement une composante essentielle de leur motivation. Il n'y a d'ailleurs pas d'inspecteurs. A quoi serviraient-ils ?

- Les critères de recrutement sont eux très exigeants. Les enseignants sont sélectionnés sur base de leurs compétences disciplinaires et théoriques mais aussi sur l'idée qu'ils se font de leur métier et sur leur conception et leur connaissance de l'enfant.

### 5. Les compétences des enseignants

Les "class teachers" doivent passer par une faculté d'éducation et acquérir une expérience d'assistant pendant trois ans avant de devenir enseignants au sens plein du terme. Les candidats doivent passer des tests et se soumettre à des entretiens pendant deux jours entiers. Pour donner un exemple de la sévérité de la sélection : sur 1200 candidats à l'université de Joensuu, seuls 80 ont pu **entamer** leurs études à la faculté d'éducation. Même en diplômant les 1200 candidats, on ne résoudrait pas encore la pénurie d'enseignant en C.F., ni d'ailleurs la situation causée par nombre de collègues (courageux) qui exercent le métier sans en avoir le titre.

- Ce sont les communes qui recrutent et paient le traitement des enseignants. Le directeur est l'élément déterminant dans le choix des enseignants.

### 6. Les relations entre les professeurs et les élèves

Elles sont empreintes d'une grande familiarité car l'enseignant considère que son rôle est d'abord d'aider l'élève à se développer. Les enfants respectent les enseignants et les parents collaborent avec eux. Là aussi on croit rêver. Il n'est pas rare qu'un enseignant aille trouver les parents à leur domicile pour parler des difficultés de leur enfant. Là, on rêve vraiment !

### 7. Le taux d'encadrement (ratio profs/élèves).

Il y a rarement des classes au-delà de 25 élèves. La norme tourne plutôt autour de 20. Des assistants en éducation viennent apporter leur concours au professeur dans la classe même où ils peuvent prendre en charge des groupes restreints d'élèves en difficultés. Les établissements "secondaires" (loukio) sont également dotés de conseillers (1 pour 200 élèves) pour guider les élèves dans leurs études.

Malgré un taux d'encadrement important, la dépense globale d'éducation de la Finlande est, comme nous l'avons vu plus haut, à peu près comparable à celle de la France ( $\pm 7\%$  du P.I.B.) et un peu supérieure à celle de la C.F. ( $\pm 5,5\%$  du P.I.B.).

### 8. Les économies d'échelle

Elles se font

- sur le non-redoublement (le coût du redoublement en C.F. a été estimé à 335 millions d'euros pour l'année 2005-06) ;
- sur l'absence de corps d'inspection et de personnel auxiliaire d'éducation ;
- sur une administration centrale très restreinte (l'enseignement est géré essentiellement par les communes).

Il est en tout cas clair qu'avec un coût global identique ou un peu supérieur, le système finlandais est, de manière relative et absolue, plus efficace ET plus égalitaire qu'en France et en C.F..

### Le modèle finlandais est-il "exportable" ?

Devant la remarquable réussite du système éducatif finlandais, on peut, bien sûr, se demander si ce modèle est transposable ailleurs.

### Quelques tentatives de réponses :

- Comme déjà signalé plus haut, le soutien sans réserve de la classe politique finlandaise à son enseignement, la collaboration des

parents et le respect général inspiré par le métier d'enseignant sont des éléments essentiels à la réussite du système. Peut-on dire la même chose en C.F. ? Poser la question c'est y répondre.

- L'égalitarisme est enraciné dans une culture marquée par le prix attaché au développement de l'enfant. Ce "terrain" culturel favorable a permis aux Finlandais d'élaborer un système caractérisé par un très haut degré de qualification des enseignants et une remarquable organisation des cours en même temps qu'une flexibilité et une souplesse pédagogiques inimaginables chez nous.
- Contrairement au caractère largement extérieur aux personnes des valeurs véhiculées dans le décret Missions, les valeurs morales que promeuvent les Finlandais sont intimement inscrites dans leur être : l'honnêteté, la loyauté, la confiance en l'autre et surtout en l'enfant sont des valeurs partagées par tous les individus.
- Parmi les clés du succès sont en outre cités les très anciennes traditions de lecture (la Finlande dispose d'ailleurs d'un remarquable réseau de bibliothèques), la haute éducation des mères et le sous-titrage de tous les programmes étrangers de télévision.

Si ces éléments-là font partie intégrante des valeurs culturelles d'un peuple et sont donc difficilement "transposables", il y a néanmoins certains aspects du système finlandais dont on pourrait s'inspirer en C.F.

- Il conviendrait par exemple de desserrer l'étau d'une évaluation systématique des élèves. Le stress produit par l'accumulation des contrôles, des notes, des bulletins... est considérable et contre-productif. On pourrait, en tout cas jusqu'à 16 ans, alléger considérablement le système. Si les élèves étaient mis beaucoup plus souvent en activité et un peu

moins en examen, il y a de fortes chances que leur motivation serait accrue et qu'on ne devrait plus recourir de manière aussi systématique aux notes.

*Finlande : 190 jours de travail et 627 heures de cours.*

*C.F. : 182 jours de travail et 849 heures de cours.*

*On semble donc "travailler" plus en C.F. qu'en Finlande, mais en réalité de ces 849h de cours il faut retirer 18 ou 27 jours dans l'enseignement secondaire consacrés à l'évaluation, conseils de classe, recours...*

*La circulaire 2199 du 18.02.08 organisant les épreuves d'évaluation sommative dans l'enseignement secondaire ne va effectivement pas dans le sens de l'utilisation maximale du temps d'apprentissage. Si cette circulaire fixe bien la date de dernier examen au 18 juin 2008 pour les examens de fin d'année, en revanche elle ne fixe plus de date pour le début de la session d'examen.*

*Les cours peuvent être suspendus pendant 18 jours au 1<sup>er</sup> degré (au lieu de 15 auparavant) et de 27 pour les autres degrés.*

*Vous avez dit plus d'activité et moins d'examens !*

*Personne ne se fait en outre d'illusion sur les "activités" qui seraient encore organisées entre le 18 et le 30 juin... en l'absence des élèves.*

- Il conviendrait par exemple d'accorder plus d'autonomie pédagogique aux enseignants. L'important n'est-il pas le résultat ?
- Il conviendrait également d'assurer une formation initiale et/ou continuée de haut niveau **pour tous les enseignants.**
- On pourrait consacrer l'argent généré par le redoublement à engager des enseignants, des assistants, des conseillers et du personnel para-médical afin de détecter plus rapidement les faiblesses et les divers handicaps et d'y remédier immédiatement.

Est-ce que ce système est transposable chez nous ?

Est-ce que notre "culture" basée sur la sélection nous condamne définitivement à ne faire que rêver de changement tout en se limitant à des mesures cosmétiques...pour en fin de compte ne rien changer fondamentalement ?

### La réponse est avant tout politique

Si on ne veut pas qu'une mesure soit contreproductive (exemple l'interdiction de redoubler dans le 1<sup>er</sup> degré du secondaire) il ne faut pas qu'elle reste isolée. Il faut avancer sur tous les fronts en même temps, transcender les majorités politiques de circonstances et assurer une continuité et un suivi des réformes. Il faut le courage politique d'affronter tous les lobbies qui, à visage découvert ou non, défendent un système inégalitaire.

Nous avons cité plus haut une fausse bonne mesure avec la circulaire "jours blancs".

Pour être de bon compte citons une vraie bonne mesure annoncée par la Ministre ARENA dans une conférence de presse le 26.02.08, à savoir la suppression de la discrimination positive par un dispositif qui, englobant et dépassant celle-ci, permettrait d'engager 1200 enseignants ou éducateurs supplémentaires et 70 agents supplémentaires pour les C.P.M.S.. Ce dispositif toucherait trois fois plus d'élèves que celui de la D+, soit 330.000 élèves.

Tout ceci va dans le bon sens. C'est ce que souhaite la C.G.S.P.

Encore faudrait-il que tout le reste suive ou, plutôt, chemine de concert.

Encore faudrait-il renforcer la formation de ces enseignants supplémentaires, former tous les personnels à la remédiation, au

détection précoce des échecs et handicaps.

Encore faudrait-il ne pas spécialiser trop tôt les élèves dans des filières professionnelles !

Encore faudrait-il revoir les socles de compétences en vue de les rendre à la fois plus lisibles et plus applicables et surtout plus ambitieux ! (là, c'est plutôt mal parti si l'on en croit les déclarations de la Ministre ARENA : Le Soir du 13.03.08). Etc. Bref, encore faudrait-il concevoir, comme en Finlande, un plan d'ensemble auquel peuvent adhérer tous les enseignants.

**La réponse syndicale ?** 97,8 % des enseignants finlandais sont syndiqués à une organisation sœur de la C.G.S.P., organisation qui soutient la réforme et y participe. En C.F. la C.G.S.P. a adhéré depuis longtemps aux principes

qui sous-tendent le système finlandais.

**Réponse de Claude Anttila**, ex-directrice de l'Institut franco-finlandais de Helsinki : "Au début des années septante, le système scolaire finlandais était assez proche de la situation actuelle en C.F. avec ses redoublements et son système sélectif de fait.

La réforme des années septante a transformé complètement en 30 ans le système scolaire finlandais malgré les réticences des enseignants de l'époque qui craignaient un nivellement par le bas. Comme l'ont montré depuis les enquêtes OCDE et surtout PISA, ils avaient tort : le système finlandais est le plus performant de l'Union européenne".

Jean-Pierre VANROYE.

## DANS NOS REGIONALES

### WELKENRAEDT

#### Désignation des temporaires

Les candidats à une désignation à titre temporaire dans l'enseignement de la **Communauté germanophone**, pour l'année scolaire 2008-2009 doivent contacter la régionale dès qu'ils auront fait acte de candidature entre le 1<sup>er</sup> et le 20 avril et ce afin de remplir les fiches roses d'intervention syndicale.

Les fiches roses concernant les affiliés souhaitant une désignation

en Communauté française peuvent encore nous parvenir dans les prochains jours.

Le classement des temporaires pour la Communauté française peut être consulté à la Régionale, les désignations en Communauté germanophone se faisant selon la comparaison des « titres et mérites » (décret du 26/6/2006).

Congé annuel : le secrétaire régional pourra être contacté à la Régionale (087/88.00.55 et 88.16.81) jusqu'au 11 juillet et à partir du lundi 11 août 2008.



### ERRATUM

#### Barème des secrétaires de direction et éducateurs économes - définitifs

C.T.I. : 359

A.R. : 153

Le tableau figurant dans le Tribune n° 2 de février est erroné. Veuillez ne pas en tenir compte.

Vos Secrétaires régionaux disposent du barème corrigé.

Comme l'augmentation du coût de la vie va entraîner un nouvel index en juin nous publierons à ce moment-là un tableau du barème 359 (C.T.I.)/153 (A.R.) actualisé.

Encore toutes nos excuses.

Jean-Pierre VANROYE.

**N'oubliez pas**

de consulter le site de  
la C.G.S.P.-Enseignement  
[cgsp-enseignement.be](http://cgsp-enseignement.be)